

Poste tenu par :
Responsable hiérarchique : Le Chef du Service Patrimoine

DESCRIPTION DE POSTE

1) DENOMINATION DU POSTE :

Responsable de la Cellule Construction Immobilière

Grade et filière	INGENIEUR PRINCIPAL / TECHNIQUE
------------------	---------------------------------

2) LES RELATIONS :

A) Place dans l'institution

Rattachement hiérarchique :

POLE AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES				
DIRECTION	SERVICE	CELLULE	LOCALISATION	RESIDENCE ADMINISTRATIVE
Éducation et Patrimoine (DEP)	Patrimoine	Construction Immobilière	Cité Jean Bouhey	DIJON

Liaisons fonctionnelles transversales (Infra et inter-service, inter-direction...)

- Pôle Aménagement et Développement Durable des Territoires : Direction Education et Patrimoine - Service Collèges et Actions Scolaires – Cellule Gestion de Patrimoine
- Pôle Ressources : Direction Finances, Direction Commande Publique et Valorisation immobilière, Direction Affaires Juridiques et Ressources Documentaires, Direction Systèmes d'Informations , Direction Moyens Généraux
- Direction Développement des Ressources Humaines et Relations Sociales
- Toutes directions et tous pôles
- Cabinet
- MEOP

Exercez-vous une fonction d'encadrement fonctionnel ? OUI

Nombre de personnes dans la cellule : 9

Nombre de personnes encadrées directement : 9

B) Relations externes

- Collèges publics
- Gendarmeries
- Architectes
- Géomètres
- Bureaux d'études
- Bureaux de contrôle
- Coordonnateurs SPS
- Entreprises
- Elus et services des communes
- Commission de sécurité pour les établissements recevant du public (ERP)
- Conseillers départementaux
- Conseil Régional
- SDIS
- Concessionnaires de réseaux
- DSDEN et Rectorat
- DDT et DDPP
- Services fiscaux
- Syndics de propriétés

3) MISSIONS PRINCIPALES :

Sous l'autorité du Chef du Service Patrimoine, le responsable de la Cellule Construction Immobilière assure la responsabilité technique, administrative, opérationnelle et financière des missions de sa cellule.

A ce titre :

1. pilote et anime sa cellule en favorisant la responsabilisation et la reconnaissance des agents, la fiabilité des actes produits et la réactivité de la cellule.
2. met en œuvre la programmation des investissements liés à la politique immobilière patrimoniale.

4) TACHES OU ACTIVITES PRINCIPALES POUR CHAQUE MISSION :

1. Pilote et anime sa cellule en favorisant la responsabilisation et la reconnaissance des agents, la fiabilité des actes produits et la réactivité de la cellule :

- Coordonne, encadre et anime les agents de la cellule et s'attache à développer leurs compétences,
- Décline les orientations stratégiques et les priorités de la direction,
- Coordonne les activités de la cellule et favorise la bonne circulation et appropriation de l'information dans sa cellule, et entre les services, et est garant de la réactivité et de la qualité du service rendu,
- Est garant de l'expertise technique nécessaire à la fiabilité des actes, garantit le respect

des lois, règlements et procédures,

- Est acteur de l'évaluation des politiques dont il a la charge sous l'impulsion de la direction et, à ce titre, collabore avec la MEOP en lien avec la Direction,
- Est force de proposition pour faciliter l'adaptation des politiques dont il a la charge,
- Prépare et suit le budget propre à sa cellule,
- Conduit les évaluations des collaborateurs de la cellule qu'il encadre et coordonne la procédure d'évaluation dans sa cellule,
- Participe au dialogue social interne à la cellule et à la gestion des ressources humaines de la cellule,
- Manage opérationnellement les équipes de la cellule,
- Participe à la transversalité des actions au sein de la Direction et avec les autres pôles,
- Contribue à la valorisation des missions du Conseil départemental en proposant des actions de communication sur les missions de la cellule,
- Veille à faire préparer les rapports soumis à la Commission Permanente et au Conseil départemental.

2. Met en œuvre la programmation des investissements liés à la politique immobilière patrimoniale par la conduite ou la maîtrise d'œuvre d'opérations de construction (travaux neufs), de réhabilitation (grosses réparations), de gros entretien ainsi que de sécurité :

- Organise en relation avec la Direction Commande Publique et Valorisation Immobilière les procédures de consultation, de choix et de désignation des divers responsables de la conception et de l'exécution des ouvrages (maîtrise d'œuvre, bureaux de contrôle, coordonnateur sécurité, entreprises de travaux ...),
- Pilote l'élaboration des contrats de prestations intellectuelles, de services et de travaux et les différentes pièces nécessaires à leur passation,
- Veille au suivi et vérifie la bonne exécution des différents contrats de prestations intellectuelles et de service (contrôle de la conformité des études de conception aux programmes et aux enveloppes financières prévisionnelles des opérations- contrôle du bon déroulement de ces derniers durant la phase exécution des travaux),
- S'assure de la coordination des interventions des différents titulaires des contrats de prestations intellectuelles et de services ainsi que des divers partenaires des opérations (collèges, commissions de sécurité, concessionnaires de réseaux, services de l'Etat...),
- Veille au respect des plannings et procédures pour les opérations en maîtrise d'ouvrage directe et supervise le suivi des opérations en maîtrise d'ouvrage déléguée,
- Veille au respect des formalités liées aux autorisations d'urbanisme,
- S'assure du règlement des comptes des contrats de prestations intellectuelles, de services et de travaux en liaison avec les maîtres d'œuvres et leur soumission aux comptables de la Direction,

- Contrôle le bon déroulement des opérations de réception des ouvrages en s'assurant que les ouvrages sont en état d'être reçus, et du recueil des pièces de solde en vue de leur transmission aux comptables,
- Assure la gestion des garanties légales (parfait achèvement, bon fonctionnement et décennale),
- Organise la réalisation de missions de maîtrise d'œuvre internes (conception et assistance au maître d'ouvrage) pour des opérations ponctuelles,
- Pilote le suivi des programmes de travaux de gros entretien et de sécurité par l'organisation de consultation de prestataires en vue selon les cas, de réalisation en maîtrise d'œuvre interne ou du versement d'une subvention à l'établissement concerné,
- Recherche et propose des méthodes et des outils informatisés de gestion des opérations.

5) CONTEXTE PARTICULIER OU SPECIFIQUE AU POSTE :

- Disponibilité avec possibilité de missions à réaliser en dehors des horaires habituels de travail
- Déplacements fréquents

6) CAPACITES REQUISES POUR OCCUPER LE POSTE :

TRONC COMMUN DE COMPETENCES

Organiser la mise en œuvre des actions dans le cadre des politiques confiées

Planifier et contrôler les activités au sein de l'équipe

S'assurer de l'information et veiller à sa bonne circulation ascendante et descendante

Suivre l'exécution budgétaire

Mettre en œuvre le dispositif d'évaluation (objectifs, formation, fiche de poste...) et être responsable de la bonne application des dispositifs RH en vigueur dans la Collectivité

Elaborer et suivre des indicateurs et des tableaux de bord

Prévenir, réguler et gérer les conflits au sein de l'équipe

COMPETENCES SPECIFIQUES

Connaître les notions et principes fondamentaux de la comptabilité générale

Rendre compte d'une situation complexe, en clarifier les enjeux afin d'aider à la prise de décision

Rédiger en développant une argumentation claire, concise et de nature à emporter la conviction

Connaître les textes relatifs à la commande publique

Traiter le pré-contentieux relatif à la commande publique

Connaître la réglementation technique du bâtiment et des ERP

Sécuriser les actes et les procédures administratives

Connaître les modalités de la réalisation de la mission de conduite d'opération telle que définie par les textes en vigueur